

<b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 05/2014-2015/INTERCAFE-BURUNDI</b>
---

Date de publication : **22/04/2014**

Date d'ouverture des offres : **21/05/2014**

L'InterCafé-Burundi lance un appel d'offres pour la fourniture de **20 tonnes** (Vingt tonnes) d'engrais « DAP (18 % N, 46 % P)»

### **1. OBJET**

**Le présent marché est conçu en un seul lot.**

Tout le lot concerne la fourniture de 20 tonnes (Vingt Tonnes) d'engrais DAP (18 % N, 46 % P). La formule, la nature et la forme sont précisées dans le dossier d'appel d'offres.

Les spécifications techniques de la fourniture sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques particulières.

### **2. FINANCEMENT**

Le marché est financé à 100 % par l'InterCafé-Burundi.

### **3. PARTICIPATION**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières et **n'ayant pas défailli dans le passé dans un marché de fourniture d'intrants ou matériel à l'InterCafé-Burundi.**

Pour les soumissionnaires étrangers, ils doivent avoir leurs représentations dans le pays de l'acheteur. **La représentation doit être authentifiée par un notaire du pays de l'acheteur.**

### **4. DELAIS DE LIVRAISON**

**Cent cinq (105) jours calendrier au maximum à compter du jour de la réception de la lettre de commande signée par les deux parties (l'acheteur et le soumissionnaire gagnant).**

### **5. LIEU D'EXECUTION**

Le lieu d'exécution est Bujumbura, Entrepôts INTERCAFE-BURUNDI.

### **6. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures à l'adresse ci-après :

**INTERCAFE-BURUNDI**

**ROHERO II, jonction Boulevard de l'Uprona et Avenue Muyinga**

**B.P. 3789 Bujumbura II**

**Tél. 22276707**

Il pourra être obtenu moyennant paiement de **Cent mille Francs Burundi (100 000 FBU)** sur présentation d'un bordereau de versement au compte n° 61734-02-54 ouvert à l'InterBank Burundi au nom de l'INTERCAFE-BURUNDI.

## **7. PRESENTATION ET DEPOT DES OFFRES**

Les offres rédigées en langue française présentées en cinq (5) exemplaires dont l'original et quatre (4) copies devront parvenir à l'InterCafé-Burundi, B.P. 3789 Bujumbura 2, Boulevard de l'Uprona, **Tél. 22 27 67 07 le 20/05/2014 à 17 heures.**

Elles pourront aussi être remises de main à main le jour de l'ouverture des offres au Président de la séance d'ouverture avant que la séance ne soit déclarée ouverte. Les soumissionnaires devront présenter deux enveloppes distinctes :

- L'offre technique (**la présentation d'un échantillon du produit à livrer ainsi que la présentation d'un échantillon de l'emballage sont obligatoires**) comprendra les documents 1,3,4,5,6,8,9,10,11,12,13 et 14 repris à l'article 5 du cahier des charges.
- L'offre financière comprendra les documents ci-après repris à l'article 5 du cahier des charges : 2, 7.

Les deux enveloppes (techniques et financières) cachetées et dûment accompagnées d'échantillons seront glissées dans une seule et grande enveloppe avec mention à l'extérieur « **Offre pour la fourniture de 20 tonnes de DAP** ».

## **8. OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des offres aura lieu, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants, **le 22/05/2014 à 11h00** dans la salle des réunions de l'INTERCAFE-BURUNDI.

Les offres techniques seront ouvertes en premier lieu et les enveloppes financières le seront après pour uniquement les offres qui auront été administrativement et techniquement retenus.

Lors de l'ouverture des offres techniques, il sera annoncé les noms des soumissionnaires, les modifications, les retraits d'offres et la présence des documents dont l'absence est cause d'exclusion d'office et qui sont spécifiés à l'article 5 du Cahier des Charges ainsi que tout autre détail que l'acheteur, à son choix, peut juger utile de faire connaître.

## 9. CAUTIONNEMENT DE L'OFFRE

Le candidat fournira une caution de soumission conformément au modèle joint au présent dossier, d'un montant égal à **Trois Millions Francs Burundais (3.000.000 Fbu)** qui sera valable pendant trente jours au-delà de la validité de soumission.

La caution se présentera sous l'une des formes ci-après:

- a) Garantie Bancaire émise par une banque située dans le pays de l'acheteur, suivant l'annexe 2 du présent Dossier d'Appel d'Offres.
- b) Chèque certifié par une banque du pays de l'acheteur.

La caution demeurera valable jusqu'au trentième jour inclu suivant la fin du délai de validité de l'offre. Toutefois, cette caution sera remise au soumissionnaire gagnant après le dépôt de la caution de bonne exécution.

Toute offre non accompagnée du cautionnement de soumission sera écartée par l'acheteur comme ne satisfaisant pas aux conditions de l'appel d'offres.

Le cautionnement de soumission du candidat non retenu lui sera remis le plus rapidement possible, et au plus tard quinze jours après l'expiration du délai de validité prescrit par l'acheteur.

La caution de soumission peut être saisie :

- a) si un candidat retire son offre pendant le délai de validité qu'il aura spécifié sur le modèle de l'offre ;
- b) au cas où le candidat, s'étant vu notifier le marché pendant la période de validité de son offre, manque à signer **la lettre de commande endéans cinq (5) jours après réception du projet de lettre de commande** ou manque à déposer le cautionnement de bonne exécution **dans les délais exigés.**

## 10. DELAI D'ENGAGEMENT

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 105 jours calendrier.

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 04/2014-2015/INTERCAFE-BURUNDI

Date de publication : **22/04/2014**

Date d'ouverture des offres : **22/05/2014**

L'InterCafé-Burundi lance un appel d'offres pour la fourniture de 5 000 000 de sachets en polyéthylène pour les pépinières caféicoles.

### **1. OBJET**

**Le présent marché est conçu en un seul lot.**

Tout le lot concerne la fourniture de 5 000 000 de sachets pour les pépinières (Cinq millions).

Les spécifications techniques de la fourniture sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques particulières.

### **2. FINANCEMENT**

Le marché est financé à 100 % par l'InterCafé-Burundi.

### **3. PARTICIPATION**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises et n'ayant pas défailli dans le passé dans un marché similaire de l'InterCafé-Burundi.

Pour les soumissionnaires étrangers, ils doivent avoir leurs représentations dans le pays de l'acheteur. **La représentation doit être authentifiée par un notaire du pays de l'acheteur.**

### **4. DELAIS DE LIVRAISON**

Cent cinq (105) jours calendrier au maximum à compter du jour de la signature de la lettre de commande par l'acheteur.

### **5. LIEU DE LIVRAISON**

Le lieu de livraison est Bujumbura, Entrepôts InterCafé-Burundi.

### **6. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 17 heures à l'adresse ci-après:

**INTERCAFE-BURUNDI**

**ROHERO II, jonction Boulevard de l'Uprona et Avenue Muyinga  
B.P. 3789 Bujumbura II  
Tél. 22 27 67 07**

Il pourra être obtenu moyennant paiement de **Cinquante Mille Francs Burundais (50.000 FBU)** ou l'équivalent en devises sur présentation d'un bordereau de versement au compte n° 61734-02-54 ouvert à l'InterBank Burundi au nom de l'InterCafé-Burundi.

## **7. PRESENTATION ET DEPOT DES OFFRES**

Les offres rédigées en langue française présentées en quatre (5) exemplaires dont l'original et quatre (4) copies devront parvenir à l'InterCafé-Burundi, B.P. 3789 Bujumbura 2, Boulevard de l'Uprona, **Tél. 22 27 67 07** le 21/05/2014 à **17 heures**.

Elles pourront être remises de main à main le jour de l'ouverture des offres au Président de la séance d'ouverture avant que la séance ne soit déclarée ouverte. Les soumissionnaires devront présenter deux enveloppes distinctes :

- L'offre technique (la présentation d'un échantillon est obligatoire) comprendra les documents ci-après repris à l'article 5 du Cahier des Charges : 1,3,4,5,6,8,9, 10,11,12,13 et 14.
- L'offre financière comprendra les documents ci-après repris à l'article 5 du Cahier des Charges : 2,7.

Les deux offres (technique et financière) dûment cachetées et accompagnées d'un échantillon seront glissées dans une seule et grande enveloppe avec mention à l'extérieur « **Offre pour la fourniture de 5 000 000 de sachets pour les pépinières à café** ».

## **8. OUVERTURE DES OFFRES**

L'INTERCAFE-BURUNDI ouvrira les offres, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le désireront, **le 22/05/2014 à 10h00** dans la salle des réunions de l'INTERCAFE-BURUNDI.

Lors de l'ouverture des offres techniques, il sera annoncé les noms des soumissionnaires, les modifications, les retraits d'offres et la présence des documents dont l'absence est cause d'exclusion d'office et qui sont spécifiés à l'article 5 du Cahier des Charges ainsi que tout autre détail que l'acheteur, à son choix, peut juger utile de faire connaître.

## **9. CAUTIONNEMENT DE L'OFFRE**

Le candidat fournira une caution de soumission conformément au modèle joint au présent dossier, d'un montant égal à **Six Millions Cinq Cent Mille Francs Burundais (6.500.000 FBU)** qui sera valable pendant trente jours au-delà de la validité de soumission.

La caution de soumission se présentera sous l'une des formes ci-après :

- a) Garantie Bancaire émise par une banque agréée et située dans le pays de l'acheteur suivant l'annexe 2 du Dossier d'Appel d'Offres.
- b) Chèque certifié par une banque locale agréée.

La caution demeurera valable jusqu'au trentième jour inclu suivant la fin du délai de validité de l'offre. Toutefois, cette caution sera remise au soumissionnaire gagnant après le dépôt de la caution de bonne exécution.

Toute offre non accompagnée du cautionnement de soumission sera écartée par l'acheteur comme ne satisfaisant pas aux conditions de l'appel d'offres.

Le cautionnement de soumission du candidat non retenu lui sera remis le plus rapidement possible, au plus tard trente jours après l'expiration du délai de validité prescrit par l'acheteur.

La caution de soumission sera saisie :

- a) si un candidat retire son offre pendant le délai de validité qu'il aura spécifié sur le modèle de l'offre ;
- b) au cas où le candidat, s'étant vu notifier le marché pendant la période de validité de son offre, manque à signer **la lettre de commande endéans cinq (5) jours après réception du projet de lettre de commande** ou manque à déposer le cautionnement de bonne exécution **dans les délais exigés.**

## **10. DELAI D'ENGAGEMENT**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 105 jours calendrier.

<b>AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 02/2014-2015/INTERCAFE-BURUNDI</b>
--

Date de publication : 22/04/2014

Date d'ouverture des offres : 21/05/2014

L'INTERCAFE-BURUNDI lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture d'insecticides en émulsion concentrée (EC) ou en concentré soluble (SC ou SL).

### **1. OBJET**

**Le présent marché est constitué de 2 lots et concerne :**

**LOT N°1:** La fourniture et la livraison de **29 500 litres** (Vingt neuf mille cinq cent litres) d'insecticide en émulsion concentrée à base de **Lambdacyhalothrine 50g/l EC** ou à base de **Cyfluthrine 50g/l EC** comme matière active.

**LOT N°2:** La fourniture et la livraison de **10 500 litres** (Dix mille cinq cent litres) d'insecticide en émulsion concentré ou en concentré soluble à base de **Imidaclopride 200g/l SL** ou à base de **Imidaclopride 350g/l EC** ou **350g/l SC** comme matière active.

Les spécifications techniques sont détaillées dans l'annexe1.

**Tous les insecticides doivent figurer dans le registre des pesticides à usage agricole homologués ou autorisés pour le caféier au Burundi.**

### **2. FINANCEMENT**

Le marché est financé à 100 % par l'INTERCAFE-BURUNDI.

### **3. PARTICIPATION**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises et **n'ayant pas défailli dans le passé dans un marché de fourniture d'intrants ou matériel à l'InterCafé-Burundi.**

Pour les soumissionnaires étrangers, ils doivent avoir leurs représentations dans le pays de l'acheteur. **La représentation doit être authentifiée par un notaire du pays de l'acheteur.**

### **4. DELAI DE LIVRAISON**

Le délai de livraison est fixé à cent cinq (105) jours calendrier au maximum à compter du jour de la signature de la lettre de commande **par les deux parties (l'acheteur et le soumissionnaire gagnant).**

### **5. LIEU DE LIVRAISON**

Le lieu de livraison est Bujumbura, Entrepôts INTERCAFE-BURUNDI.

## **6. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 17 heures à l'adresse ci-après:

**INTERCAFE-BURUNDI**  
**ROHERO II, jonction Boulevard de l'Uprona et Avenue Muyinga**  
**B.P. 3789 Bujumbura II**  
**Tél. 22276707**

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré par les candidats à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant présentation d'une preuve de paiement d'un montant de **CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (100 000 FBU)** ou l'équivalent en une autre monnaie convertible au compte n° 61734-02-54 ouvert à l'InterBank Burundi au nom de l'INTERCAFE-BURUNDI.

## **7. PRESENTATION ET DEPOT DES OFFRES**

Les offres rédigées en langue française présentées en cinq (5) exemplaires dont l'original et trois (4) copies devront parvenir à l'InterCafé-Burundi, B.P. 3789 Bujumbura 2, Boulevard de l'Uprona, **Tél. 22 27 67 07, le 20/05/2013 à 17 heures.**

Elles pourront également être remises de main à main le jour de l'ouverture des offres au Président de la séance d'ouverture avant que la séance ne soit déclarée ouverte.

Les soumissionnaires devront présenter **deux enveloppes distinctes :**

- L'offre technique (la présentation d'un échantillon est obligatoire) comprendra les documents indiqués à l'article 4 du Cahier des Charges et repris ci-après : 1, 3, 4,5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14.
- L'offre financière comprendra les documents indiqués à l'article 4 du Cahier des charges et repris ci-après: 2, 7.

Les deux offres (technique et financière) dûment cachetées et accompagnées d'un échantillon seront glissées dans une seule et grande enveloppe avec mention à l'extérieur « **Offre pour la fourniture d'insecticide en émulsion concentrée ou en concentré soluble, lot n°...** ».

## **8. OUVERTURE DES OFFRES**

L'INTERCAFE - BURUNDI ouvrira les offres, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le désireront, le **21/5/2013 à 10h00** dans la salle des réunions de l'INTERCAFE-BURUNDI.

Les offres techniques seront ouvertes en premier lieu et les enveloppes financières seront ouvertes ultérieurement à une date à communiquer aux soumissionnaires et uniquement pour les soumissionnaires qui auront été administrativement et techniquement retenus.

Lors de l'ouverture des offres techniques, il sera annoncé les noms des soumissionnaires, les modifications, les retraits d'offres et la présence des documents spécifiés à l'article 4 du Cahier des Charges ainsi que tout autre détail que l'acheteur, à son choix, pourra juger utile de faire connaître.

## **9. CAUTIONNEMENT DE L'OFFRE**

Le candidat fournira une caution de soumission conformément au modèle joint au présent dossier, d'un montant fixé à **TRENTE CINQ MILLIONS FRANCS BURUNDAIS (35 000 000 FBU)** pour chaque lot, qui sera valable pendant trente jours au-delà de la validité de soumission.

La caution de soumission se présentera sous l'une des formes ci-après:

- c) Garantie Bancaire émise par une banque agréée et située dans le pays de l'acheteur suivant l'annexe 3 du Dossier d'Appel d'Offres.
- d) Chèque certifié par une banque du pays de l'acheteur.

La caution demeurera valable jusqu'au trentième jour inclu suivant la fin du délai de validité de l'offre. Toutefois, cette caution sera remise au soumissionnaire gagnant après le dépôt de la caution de bonne exécution.

Toute offre non accompagnée du cautionnement de soumission sera écartée par l'acheteur comme ne satisfaisant pas aux conditions de l'appel d'offres.

Le cautionnement de soumission du candidat non retenu lui sera remis le plus rapidement possible, et au plus tard trente jours après l'expiration du délai de validité prescrit par l'acheteur.

La caution de soumission sera saisie:

- a) si un candidat retire son offre avant l'expiration du délai de validité qu'il aura spécifié sur le modèle de l'offre;
- b) si après adjudication du marché, l'attributaire ne signe pas la lettre de commande endéans cinq (5) jours après réception du projet de lettre de commande ou ne dépose pas le cautionnement de bonne fin.

## **10. DELAI D'ENGAGEMENT**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 105 jours calendrier.

<b>AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 04/2014-2015/INTERCAFE-BURUNDI</b>
--

Date de publication : **22/04/2014**

Date d'ouverture des offres : **22/05/2014**

L'INTERCAFE-BURUNDI lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture de **3000 pulvérisateurs à dos.**

### **1. OBJET**

#### **LE PRESENT MARCHE EST CONCU EN UN SEUL LOT:**

Tout le lot concerne la fourniture de 3000 pulvérisateurs à dos (Trois Mille pulvérisateurs à dos). La nature et la forme sont précisées dans le dossier d'Appel d'Offres.

Les spécifications techniques sont détaillées dans l'annexe1.

### **2. FINANCEMENT**

Le marché est financé à 100 % par l'INTERCAFE-BURUNDI.

### **3. PARTICIPATION**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières et **n'ayant pas défailli dans le passé dans un marché de fourniture d'intrants ou matériel à l'InterCafé-Burundi.**

Pour les soumissionnaires étrangers, ils doivent avoir leurs représentations dans le pays de l'acheteur. **La représentation doit être authentifiée par un notaire du pays de l'acheteur.**

### **4. DELAIS DE LIVRAISON**

**Cent cinq (105) jours calendrier au maximum à compter du jour de la réception de la lettre de commande signée par les deux parties (l'acheteur et le soumissionnaire gagnant).**

### **5. LIEU DE LIVRAISON**

Le lieu de livraison est Bujumbura, entrepôts INTERCAFE-BURUNDI.

### **6. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 15 h à 17 h à l'adresse ci-après :

**INTERCAFE-BURUNDI**  
**ROHERO II, jonction Boulevard de l'Uprona et Avenue Muyinga**  
**B.P. 3789 Bujumbura II**  
**Tél. 22276707**

Il pourra être obtenu moyennant présentation d'une preuve de paiement de **100 000 Fbu (CENT MILLE FRANCS BURUNDI)** ou l'équivalent en une autre monnaie convertible au compte n° 61734-02-54 ouvert à l'InterBank Burundi au nom de l'INTERCAFE-BURUNDI.

## **7. DEPOT ET OUVERTURE DES OFFRES**

Les offres rédigées en langue française présentées en cinq (5) exemplaires dont l'original et quatre (4) copies devront parvenir à l'InterCafé-Burundi, B.P. 3789 Bujumbura 2, Boulevard de l'Uprona, **Tél. 22 27 67 07, le 21/05/2014 à 17 heures.**

Elles pourront également être remises de main à main le jour de l'ouverture des offres au Président de la séance d'ouverture avant que celle-ci ne soit déclarée ouverte. Les soumissionnaires devront présenter deux enveloppes distinctes :

**L'offre technique (la présentation d'un échantillon est obligatoire)**

Elle comprendra les documents ci-après repris à l'article 4 du Cahier des Charges 1,3,4,5,7,8,9,10,11,12 et 13.

**L'offre financière**

Elle comprendra les documents ci-après repris à l'article 4 du Cahier des charges : 2,6.

Les deux enveloppes (technique et financière) dûment accompagnées d'un échantillon cachetées seront glissées dans une seule et grande enveloppe avec mention à l'extérieur « **Offre pour la fourniture de 3000 Pulvérisateurs à dos** ».

## **8. OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des offres aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui le désireront, 22/05/2014 à **9 heures** dans la salle des réunions de l'INTERCAFE-BURUNDI.

Lors de l'ouverture des offres, il sera annoncé les noms des soumissionnaires, les modifications, les retraits d'offres et la présence des documents spécifiés à l'article 4 du Cahier des Charges ainsi que tout autre détail que l'acheteur, à son choix, peut juger utile de faire connaître.

## **9. CAUTIONNEMENT DE L'OFFRE**

Le candidat fournira une caution de soumission conformément au modèle joint au présent dossier, d'un montant égal à **DIX HUIT MILLIONS FRANCS BURUNDAIS (18 000 000 FBU)** qui sera valable pendant trente jours au-delà de la validité de soumission.

La caution de soumission se présentera sous l'une des formes ci-après :

- e) Garantie Bancaire émise par une Banque agréée et située dans le pays de l'acheteur suivant l'annexe 3 du Dossier d'Appel d'Offres.
- f) Chèque certifié par une Banque locale agréée.

La caution demeurera valable jusqu'au trentième jour inclu suivant la fin du délai de validité de l'offre. Toutefois, cette caution sera remise au soumissionnaire gagnant après le dépôt de la caution de bonne exécution.

Toute offre non accompagnée du cautionnement de soumission sera écartée par l'acheteur comme ne satisfaisant pas aux conditions de l'appel d'offres.

Le cautionnement de soumission du candidat non retenu lui sera remis le plus rapidement possible, et au plus tard quinze jours après l'expiration du délai de validité prescrit par l'acheteur.

La caution de soumission sera saisie :

- c) si un candidat retire son offre avant l'expiration du délai de validité qu'il aura spécifié sur le modèle de l'offre;
- c) au cas où le candidat, s'étant vu notifier le marché pendant la période de validité de son offre, manque à signer **la lettre de commande endéans cinq (5) jours après réception du projet de lettre de commande** ou manque à déposer le cautionnement de bonne exécution **dans les délais exigés.**

## **10. DELAID'ENGAGEMENT**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 105 jours calendrier.

<b>AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 01/2014-2015/INTERCAFE-BURUNDI</b>
--

Date de publication : **22/04/2014**

Date d'ouverture des offres : **21/05/2014**

L'InterCafé-Burundi lance un appel d'offres pour la fourniture de **1100 tonnes** (Mille cent tonnes) d'engrais composé : NPK+S

## **1. OBJET**

**Le présent marché est conçu en un seul lot.**

Tout le lot concerne la fourniture de 1100 tonnes (Mille cent Tonnes) d'engrais NPK+S. La formule, la nature et la forme sont précisées dans le dossier d'appel d'offres.

Les spécifications techniques de la fourniture sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques particulières.

## **2. FINANCEMENT**

Le marché est financé à 100 % par l'InterCafé-Burundi.

## **3. PARTICIPATION**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières et **n'ayant pas défailli dans le passé dans un marché de fourniture d'intrants ou matériel à l'InterCafé-Burundi.**

Pour les soumissionnaires étrangers, ils doivent avoir leurs représentations dans le pays de l'acheteur. **La représentation doit être authentifiée par un notaire du pays de l'acheteur.**

## **4. DELAIS DE LIVRAISON**

**Cent cinq (105) jours calendrier au maximum à compter du jour de la réception de la lettre de commande signée par les deux parties (l'acheteur et le soumissionnaire gagnant).**

## **5. LIEUX D'EXECUTION**

Les lieux de livraison sont décrits dans le cahier des charges.

## **6. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures à l'adresse ci-après :

**INTERCAFE-BURUNDI**

**ROHERO II, jonction Boulevard de l'Uprona et Avenue Muyinga**

**B.P. 3789 Bujumbura II**

**Tél. 22276707**

Il pourra être obtenu moyennant paiement de **Cent mille Francs Burundi (100 000 FBU)** sur présentation d'un bordereau de versement au compte n° 61734-02-54 ouvert à l'InterBank Burundi au nom de l'INTERCAFE-BURUNDI.

## **7. PRESENTATION ET DEPOT DES OFFRES**

Les offres rédigées en langue française présentées en cinq (5) exemplaires dont l'original et quatre (4) copies devront parvenir à l'InterCafé-Burundi, B.P. 3789 Bujumbura 2, Boulevard de l'Uprona, **Tél. 22 27 67 07 le 20/05/2014 à 17 heures.**

Elles pourront aussi être remises de main à main le jour de l'ouverture des offres au Président de la séance d'ouverture avant que la séance ne soit déclarée ouverte. Les soumissionnaires devront présenter deux enveloppes distinctes :

- L'offre technique (**la présentation d'un échantillon du produit à livrer ainsi que la présentation d'un échantillon de l'emballage sont obligatoires**) comprendra les documents 1,3,4,5,6,8,9,10,11,12,13 et 14 repris à l'article 5 du cahier des charges.
- L'offre financière comprendra les documents ci-après repris à l'article 5 du cahier des charges : 2, 7.

Les deux enveloppes (techniques et financières) cachetées et dûment accompagnées d'échantillons seront glissées dans une seule et grande enveloppe avec mention à l'extérieur « **Offre pour la fourniture de 1100 tonnes de NPK + S** ».

## **8. OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des offres aura lieu, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants, **le 21/05/2014 à 09h00** dans la salle des réunions de l'INTERCAFE-BURUNDI.

Les offres techniques seront ouvertes en premier lieu et les enveloppes financières le seront après pour uniquement les offres qui auront été administrativement et techniquement retenus.

Lors de l'ouverture des offres techniques, il sera annoncé les noms des soumissionnaires, les modifications, les retraits d'offres et la présence des documents dont l'absence est cause d'exclusion d'office et qui sont spécifiés à l'article 5 du Cahier des Charges ainsi que tout autre détail que l'acheteur, à son choix, peut juger utile de faire connaître.

## **9. CAUTIONNEMENT DE L'OFFRE**

Le candidat fournira une caution de soumission conformément au modèle joint au présent dossier, d'un montant égal à **Cent Soixante Cinq Millions Francs Burundais (165.000.000 Fbu)** qui sera valable pendant trente jours au-delà de la validité de soumission.

La caution se présentera sous l'une des formes ci-après:

- c) Garantie Bancaire émise par une banque située dans le pays de l'acheteur, suivant l'annexe 2 du présent Dossier d'Appel d'Offres.
- d) Chèque certifié par une banque du pays de l'acheteur.

La caution demeurera valable jusqu'au trentième jour inclu suivant la fin du délai de validité de l'offre. Toutefois, cette caution sera remise au soumissionnaire gagnant après le dépôt de la caution de bonne exécution.

Toute offre non accompagnée du cautionnement de soumission sera écartée par l'acheteur comme ne satisfaisant pas aux conditions de l'appel d'offres.

Le cautionnement de soumission du candidat non retenu lui sera remis le plus rapidement possible, et au plus tard quinze jours après l'expiration du délai de validité prescrit par l'acheteur.

La caution de soumission peut être saisie :

- d) si un candidat retire son offre pendant le délai de validité qu'il aura spécifié sur le modèle de l'offre ;
- e) au cas où le candidat, s'étant vu notifier le marché pendant la période de validité de son offre, manque à signer **la lettre de commande endéans cinq (5) jours après réception du projet de lettre de commande** ou manque à déposer le cautionnement de bonne exécution **dans les délais exigés.**

## **10. DELAI D'ENGAGEMENT**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 105 jours calendrier.